

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 46 (1998)

Artikel: Jacob Spon et les débuts de l'archéologie régionale
Autor: Santschi, Catherine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728389>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JACOB SPON ET LES DÉBUTS DE L'ARCHÉOLOGIE RÉGIONALE

Par Catherine Santschi

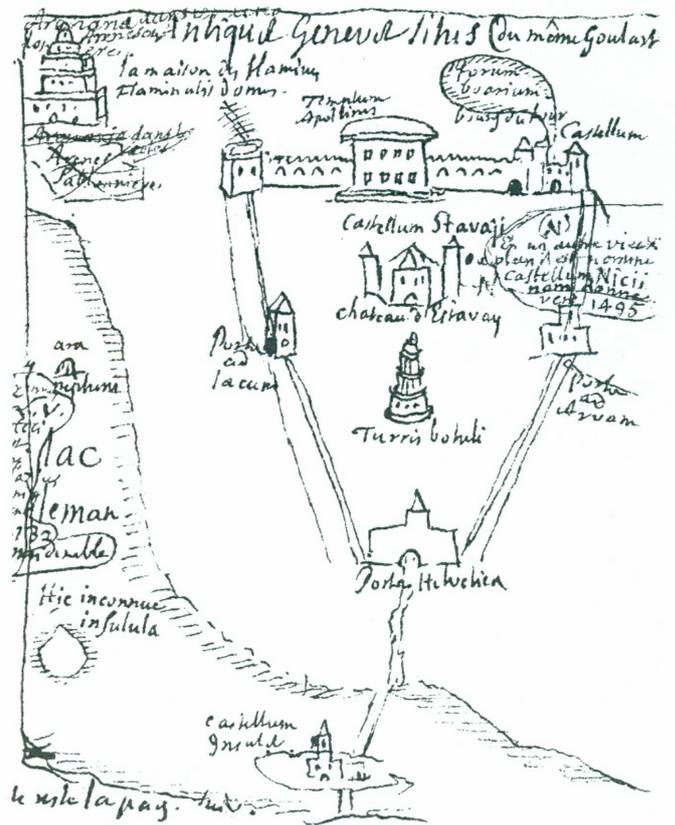
Dans la préface de ses *Miscellanea erudita antiquitatis* parus en 1679, l'érudit lyonnais Jacob Spon donne une définition de l'archéologie ou « archéographie » qui est tout un programme de recherche. Lisons en effet la liste un peu baroque des différentes disciplines qui, selon l'antiquaire lyonnais, composent l'archéologie, elle-même considérée comme un simple moyen de connaître les antiquités – nous dirions aujourd'hui une science auxiliaire de l'histoire de l'Antiquité: la « Numismatographie » (étude des monnaies); l'« Epigrammatographie » (ou l'épigraphie, étude des inscriptions); l'« Architectonographie » (étude des monuments); l'« Iconographie » (étude des statues, pour Spon, mais plus généralement, pour nous, étude des représentations figurées); la « Glyptographie » (étude des pierres gravées de l'Antiquité, que Spon appelle des « gemmes »); la « Toreumatographie » (qui touche aux objets ciselés); la bibliographie, qu'il n'y a pas besoin de définir, et l'« Angeiographie », que Spon applique aux instruments de toutes sortes mais qui, étymologiquement, ne concerne que les vases antiques: aujourd'hui, il existe une spécialité de céramologie, qui remplace l'angéiographie du XVII^e siècle.

LES ÉPIGRAPHISTES

Si Jacob Spon paraît avoir inventé le mot¹, la chose est plus ancienne, et le chercheur lyonnais bénéficie de l'héritage accumulé de l'humanisme et de la Renaissance, notamment en matière d'épigraphie. A Lyon, plusieurs épigraphistes, ou historiens pratiquant un recours occasionnel ou essentiel à l'épigraphie, ont été recensés²: en 1507, Symphorien Champier, connu par ailleurs comme historien de la maison de Savoie, mais intéressé également par l'étymologie, fait paraître un recueil de dix-huit inscriptions antiques éparses dans Lyon, à la suite d'un traité intitulé *De claris Lugdunensibus*, consacré aux saints lyonnais. Un magistrat lyonnais, Claude de Bellièvre (1487-1557), qui a voyagé en Italie et en Grèce, a rassemblé un recueil de notes, resté manuscrit, sur le passé romain de Lyon, auquel il a donné le titre de *Lugdunum priscum*. Ce recueil a été utilisé notamment par le géographe Nicolas de Nicolay (1517-1583), auteur d'une *Generalle description de l'antique et celebre cité de Lyon (...)*, qui date de 1573, restée également manuscrite, et par Guillaume Paradin: celui-ci, né vers 1510, mort en 1590, doyen de l'église de Besançon, est bien connu, comme Symphorien

Champier, en tant qu'historiographe de la Maison de Savoie. Mais contrairement à son prédécesseur, il sait se fonder sur les inscriptions pour en tirer des informations et des témoignages capables de préciser le récit historique, notamment au chapitre du droit et des institutions. On a pu montrer, d'ailleurs, que ce recours aux inscriptions, et de manière générale à l'histoire de l'Antiquité, est une tradition lyonnaise bien ancrée depuis le Moyen Âge.

Du côté des cantons suisses et de leurs alliés, Spon bénéficiait aussi d'un héritage scientifique, épigraphique et archéologique. Le magistrat glaronnais Aegidius Tschudi (1505-1572), à qui ses charges publiques soit comme bailli



1. Croquis de la Genève ancienne, attribué à Jean Goulart, conservé en copie dans les papiers de Firmin Abauzit qui le date de 1608. Genève, Bibliothèque publique et universitaire, Ms. fr. 614/4/2-3

des VII cantons à Sargans, soit surtout comme secrétaire de la Diète à Baden en Argovie³, ont procuré l'accès à de nombreux sites et documents, a collecté en particulier trois gros volumes d'observations sur le terrain, de copies de documents et d'inscriptions sur la Suisse à l'époque romaine – et non celtique, car il était persuadé que les anciens Celtes parlaient un langage germanique. Ce n'était que de la compilation, Tschudi étant collectionneur plus qu'historien. Mais bien que ces recueils fussent demeurés longtemps manuscrits⁴, ils étaient largement connus dans le monde savant contemporain de Tschudi, et furent diffusés notamment par le canal de la grande chronique suisse du zurichois Johann Stumpf (1500-1577/78), parue en 1548⁵. Chronique qui était plutôt une sorte de topographie historique, où les inscriptions, décrites dans le site où elles étaient conservées ou remployées, concouraient à expliciter la géographie et les institutions des Etats et des Villes de la Confédération. Stumpf lui-même, au cours d'un voyage qui l'avait conduit en 1544 de Zurich en Valais par Lucerne, le Brünig et le Grimsel, et du Valais à Lausanne, à Romont et à Soleure, avait aussi relevé un certain nombre d'inscriptions⁶. Une partie du matériel épigraphique remontait d'ailleurs à d'autres recueils humanistes, manuscrits ou imprimés, collectés par Glarean, ou publiés par le Bâlois Beatus Rhenanus ou encore, en 1534 à Ingolstadt par Petrus Apianus, soit Peter Bienensitz⁷.

Enfin, du côté savoyard et bressan, un réseau était également au travail, emmené par Philibert de Pignon, dont l'œuvre, restée manuscrite, contient des relevés assez exacts des monuments épigraphiques savoyards⁸. Elle fut passablement exploitée par Samuel Guichenon dans ses ouvrages. Ainsi, dans le chapitre V de son *Histoire de Bresse et de Bugey*, intitulé *Des vestiges d'Antiquité qui sont en Bresse, & Bugey*, Guichenon énumère toute une série d'inscriptions romaines, repérées le plus souvent dans des églises et d'autres bâtiments ecclésiastiques, sans doute en remploi, et seulement deux inscriptions en Bresse. Pour ce qui est des observations sur le terrain, il dit ne connaître «qu'une Castrametation, qui se void sur la Roche de Coiron au dessus du Village de Montjuly, laquelle la tradition du Pays porte avoir esté faite par Jules César»⁹. Ces données seront reprises, développées et critiquées par l'érudit bressan Claude de Veyle, un prêtre dont on a pu suivre la carrière de 1692 à sa mort en 1723, et dont les notes ont été récemment publiées¹⁰.

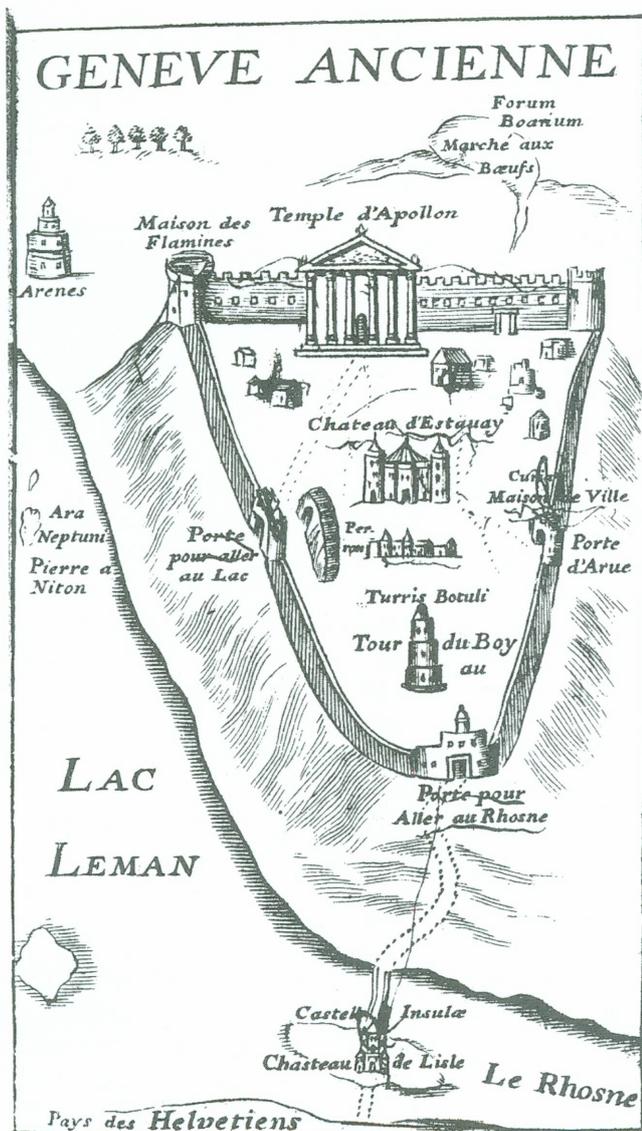
Quant à l'*Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie*, elle contient aussi un chapitre très abondant, intitulé *Des Vestiges d'antiquités qui sont dans les Etats de S.A.R.* Guichenon y énumère les monuments, les collections d'antiquités, les voies romaines telles qu'elles ressortent de l'*Itinéraire* d'Antonin, de la *Table* de Peutinger et d'autres

textes, et finalement les inscriptions romaines des Etats de Savoie, soit examinées et transcrites par lui-même, soit tirées de recueils manuscrits ou imprimés. Il cite même, parmi les inscriptions savoyardes, celles qu'il a vues en ville de Genève, dans le Pays de Vaud ou en Valais, ou qui lui ont été transmises par ses correspondants, ou encore qu'ils a tirées du recueil de Janus Gruter¹¹.

DES «ANTIQUAIRES» AUX COLLECTIONNEURS

Par Guichenon, Spon touchait indirectement à un réseau très dense d'historiens et d'antiquaires, tant catholiques que protestants, couvrant toute la région, où brillaient les Lyonnais Nicolas de Langes, collectionneur d'inscriptions, et son gendre Balthazard de Villard, numismate, les Francs-Comtois Jean-Jacques Chifflet et son frère Pierre-François Chifflet, s.J., spécialiste de l'histoire de l'Eglise et de la patristique, le Savoyard Charles-Auguste de Sales, neveu et thuriféraire du saint, et les Genevois Bernard Budé de Vérace et surtout Jacques Godefroy, éditeur du Code Théodosien, bon connaisseur des institutions et des inscriptions romaines¹². L'un des historiens les plus féconds de cette compagnie est peut-être le Dauphinois Nicolas Chorier (1609-1692), juriste de formation, avocat au parlement de Grenoble, dont la carrière juridique et politique ne fut guère brillante, mais dont l'œuvre, taxée plus tard de compilation, est d'une incroyable richesse sur le plan des antiquités gauloises et romaines¹³.

Dans tout ce beau programme, les épigraphistes n'ajoutent que quelques textes à ceux des historiens. Les collectionneurs tentent de recréer un cadre, en recherchant des monnaies, des vases peints, des camées, voire en transportant des monuments gravés dans leur jardin. Tandis que les collectionneurs de curiosités et d'œuvres d'art sont abondamment étudiés par les historiens d'art¹⁴, qui s'intéressent évidemment à la création artistique et non à l'histoire de la recherche historique, les collectionneurs d'antiquités sont moins connus et font au plus l'objet d'introductions historiques dans les catalogues des musées. Occasionnellement, les historiens d'art ont pu cependant s'attacher à des collections hybrides, où le goût de la création artistique n'a pas empêché l'intérêt pour les antiquités. Par exemple, les collections des Médicis à Florence continuent une tradition qui remonte à l'Antiquité romaine: l'empereur Hadrien, plus tard les empereurs de Byzance, collectionnaient, voire commandaient, les vases et les camées en pierres semi-précieuses. Les empereurs et les rois, à l'époque carolingienne et normande, perpétuent cette tradition¹⁵ qui ennoblit leurs origines et établit une continuité avec l'Antiquité qui légitime leur pouvoir: plusieurs monarques carolingiens utilisent comme sceaux des camées antiques, avec ou sans



2. Plan de « Genève ancienne » gravé dans l'*Histoire de la Ville et de l'Etat de Geneve* de Jacob Spon, 1680

inscription reprise de la titulature byzantine¹⁶. Les objets antiques se retrouvent aussi, pour ainsi dire « revisités », dans les trésors des cathédrales et des abbayes; revisités, car ils étaient fréquemment remontés dans des décors plus modernes, ou encore on inventait, pour certaines pièces rares, des origines ou des pouvoirs magiques. Il est donc assez logique qu'à Florence, place forte du commerce européen, les Médicis se soient peu à peu constitué une légitimité et d'illustres origines dont ils se vantaient en collectionnant des intailles antiques dès le début du XV^e siècle, plus tard des médailles, de la vaisselle et de la verrerie antiques, en meublant un cabinet d'études et également des jardins avec des effigies et des portraits d'empereurs et de

personnalités célèbres de l'Antiquité classique. A l'époque de Cosme I^{er} de Médicis (1519-1574), une collection encore plus prestigieuse s'accumule, provenant en partie de fouilles archéologiques intenses qui sont organisées un peu partout dans la péninsule. Elle se poursuit au XVII^e et au XVIII^e siècles, malgré les conflits de conscience de Cosme III de Médicis (1642-1723), partagé entre sa religiosité « hystérique » et son goût de l'art païen.

Le « cabinet du grand Duc » de Florence contenant « tableaux, médailles, bustes et manuscrits », n'est qu'un exemple parmi les nombreuses collections recensées par Jacob Spon dans sa *Recherche des Antiquités et curiosités de la Ville de Lyon* publiée en 1673. A Lyon même et à Paris, Spon connaît plusieurs collectionneurs de médailles, de monnaies et de bronzes antiques, parmi lesquels son propre père, le médecin Charles Spon. Il a aussi connaissance des collections du duc de Savoie conservées à Turin, dont l'historiographe Samuel Guichenon parle sur un ton dithyrambique :

« Quant aux Statuës de Marbre et de Bronze, Medailles d'or, d'argent, et de Cuivre, il s'en trouve beaucoup plus en Piemont qu'en Savoye. La seule Galerie du Chasteau de Turin, & le Cabinet de S.A.R. sont capables de satisfaire la curiosité de tous les Antiquaires; car tout ce que les Provinces de deçà & delà les Monts & l'Italie avoient de plus ancien & de plus rare en cette espece, fut ramassé avec un soin et une dépence extraordinaire, par S.A.R. Charles Emmanuel, Prince d'immortelle mémoire. De sorte que pour en faire une fidelle et exacte description, il faudroit un Ouvrage particulier. »¹⁷

Ces collectionneurs sont-ils utiles à la connaissance de l'Antiquité ? Oui, dans le sens où ils s'efforcent d'interpréter les vestiges retrouvés pour mieux connaître les genres de vie de l'Antiquité, et dans la mesure où les monnaies et les inscriptions pondèrent le témoignage des textes antiques littéraires; oui, dans la mesure où les recherches de monnaies antiques stimulent les fouilles archéologiques; non, parce que ces fouilles ne visent qu'à déterrer des objets précieux sans relevés suffisants, sur des sites déjà saccagés par les chantiers médiévaux.

L'ARCHÉOLOGIE COMME ÉTUDE DU TERRAIN

Les sites, c'est à leur observation que s'attache aujourd'hui ce qu'il est convenu d'appeler l'archéologie, dans une définition peut-être moins extensive et ambitieuse que celle de Spon, qui comprenait en fait toute la science de l'Antiquité. A cet égard, Spon a quelques prédécesseurs à Lyon et dans la région: par exemple le poète Pierre Sala (né avant 1457, mort en 1529) avait non seulement rassemblé toutes sortes

de matériaux, copies d'inscriptions et d'autres textes, mais avait aussi décrit des objets et des constructions, telles que les aqueducs de Saint-Irénée, dans un ouvrage resté manuscrit qu'on a intitulé après lui *Les Antiquités de Lyon*¹⁸. Un autre Lyonnais, Guillaume du Choul (mort entre 1557 et 1561), a notamment dédié au roi François I^{er} le premier volume d'un recueil archéologique, manuscrit superbe contenant par exemple des dessins de vases et de lampes antiques découverts à Lyon. Un autre, le poète florentin Gabriel Simeoni (1509-1570), a également décrit et dessiné des monuments antiques dans un recueil intitulé *L'Origine e le antichità di Lione*. Bien qu'il soit resté manuscrit, ce recueil est utilisé et cité par l'érudit bressan Claude de Veyle.

Devant l'ampleur et la variété de ce réseau, on se demande ce que Jacob Spon a pu apporter d'original: c'est surtout ce que les chercheurs allemands appellent l'«autopsie», c'est-à-dire, en lieu et place de la compilation des matériaux fournis par l'internationale humaniste, par le canal de l'imprimerie, la vision, l'observation et la vérification sur place des inscriptions et des autres vestiges archéologiques. La *Recherche des Antiquités et curiosités de la Ville de Lyon* publiée en 1673 n'est qu'une parmi plusieurs œuvres qui renouvellent les connaissances, en particulier par l'étude des divers objets de l'archéologie: citons encore les *Recherches curieuses d'antiquités contenues en plusieurs dissertations sur des bas-reliefs, statues, mosaïques & inscriptions antiques*, Lyon, 1683, 538 pages in-4^o, et les *Miscellanea eruditae antiquitatis, in quibus marmora, statuariae, musiva, toreumata, gemmae, numismata, Grutero, Ursino, Boissardo, Reinesio aliisque antiquorum monumentorum collectoribus ignota & hucusque inedita referuntur ac illustrantur*, parus à Lyon en 1685, l'année même de la Révocation de l'Edit de Nantes et de la mort de Spon.

Dans la préface de sa *Recherche des Antiquités et curiosités de la Ville de Lyon*¹⁹, Spon envisage la description des antiquités comme un moyen de corriger les erreurs des ouvrages littéraires de l'Antiquité. Il recourt systématiquement aux inscriptions, gravées soit dans la pierre, soit dans les monnaies et médailles, considérées comme plus proches des faits que les chroniques et les histoires plus ou moins mythiques.

Dans le cas de Lyon, Spon a une hypothèse de travail qui dirige son analyse et son commentaire des textes, qu'ils soient codicologiques, épigraphiques ou numismatiques: c'est que Lyon est une fondation romaine. C'est ainsi qu'il écarte toutes les légendes éponymiques et toponymiques pour s'attacher à la personne du fondateur, Munatius Plancus, immortalisé par le témoignage de Cicéron et par la fameuse inscription de Gaète²⁰, qui retrace également la fondation d'*Augusta Rauracorum* (Augst près de Bâle). Mais cette hypothèse de travail ne tient compte que des documents romains, auxquels on n'oppose que des textes peu sérieux,

comme des légendes d'Hercule fondateur. Il n'y a encore aucun questionnement relatif aux Celtes à leur héritage.

Si Spon ne remonte pas plus haut que l'époque romaine, il descend cependant aux siècles médiévaux et décrit, dans l'ordre topographique des quartiers et des églises, tous les objets anciens de Lyon, qu'ils soient antiques ou médiévaux. Le chapitre VII de sa *Recherche des Antiquités [...]* est entièrement consacré aux couvents et à leur mobilier, ancien et moderne. Pour les inscriptions, il ne peut guère tirer de conclusion des lieux de découverte, car il s'agit dans la plupart des cas de remplois. Mais il est capable de dater les écritures, ce qui est remarquable et relativement nouveau. C'est ainsi qu'il écrit, au sujet d'une inscription située dans le chœur de l'église Saint-Nizier, derrière le maître-autel:

«L'on prétend que cet autel a été consacré par S. Pothin, le premier, dans Lyon et dans la Gaule Lyonnaise, à la Sainte Vierge. L'inscription, étant en lettres gothiques, ne peut être plus ancienne que de cinq siècles au plus, cette lettre ayant commencé environ l'an 1200»²¹.

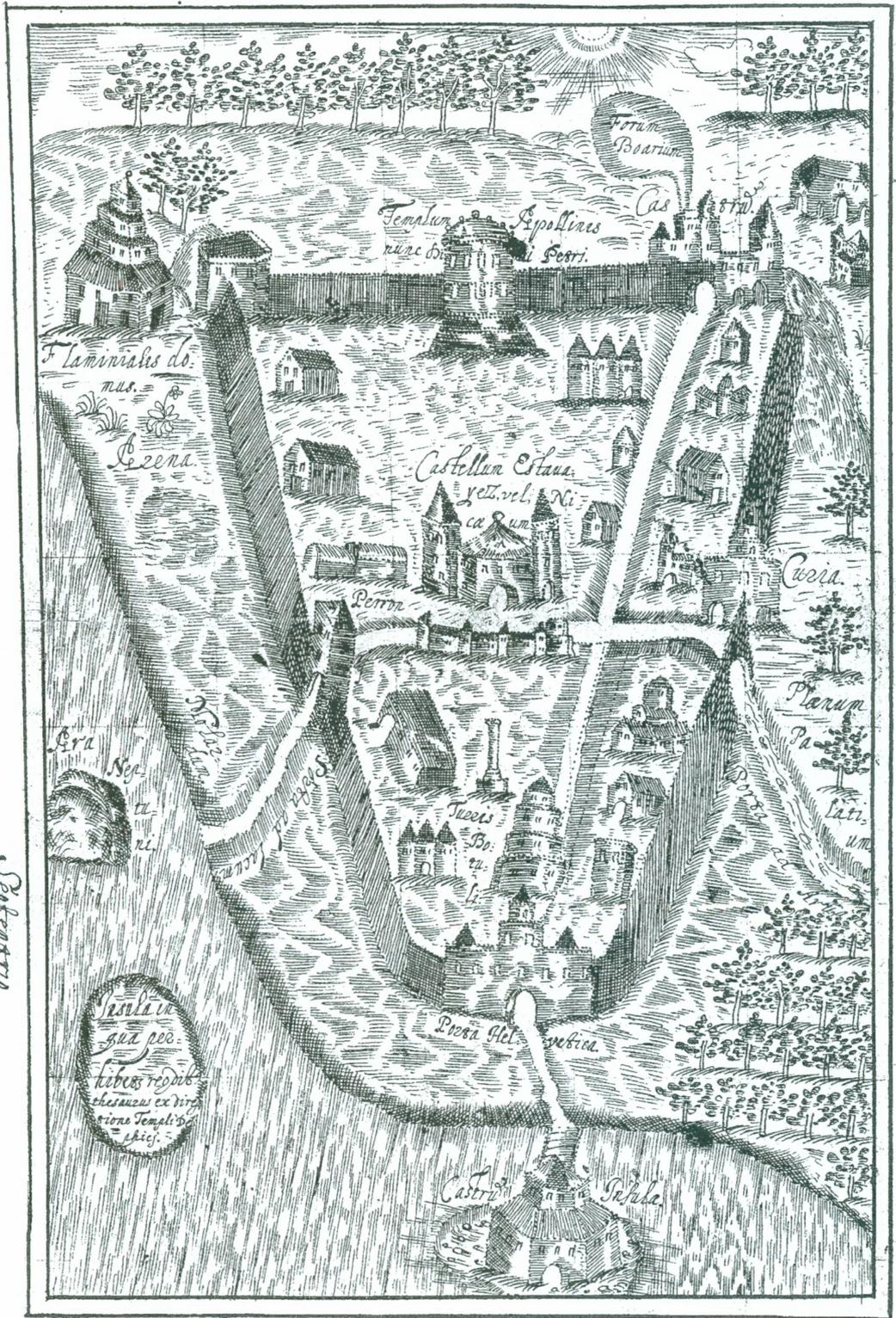
Toutefois, Spon n'est pas à l'abri des erreurs, soit dans la datation d'inscriptions fabriquées de toutes pièces par des humanistes lyonnais, soit dans la lecture et l'interprétation. Du reste, lorsqu'il ne comprend pas une phrase ou un mot, il l'avoue en toute ingénuité, et se corrige quelquefois dans des publications ultérieures.

Si l'ouvrage est particulièrement utile aux épigraphistes, il constitue aussi un apport remarquable à la numismatique, discipline très en honneur à Lyon à son époque: il contient par exemple des développements sur le monnayage séculaire de Lyon, avec descriptions et planches gravées, sur l'achat d'un trésor monétaire trouvé sur la pente de Fourvière, sur la découverte de moules de terre cuite pour des médailles d'argent impériales, avec forges, limes, creusets et autres outils de la profession d'orfèvre, précisément à la rue des Orfèvres, proche de l'église Saint-Irénée.

L'apport le plus intéressant de J. Spon à l'archéologie au sens actuel du mot réside dans l'étude des restes retrouvés *in situ*, dans les fouilles, dans l'analyse du terrain par rapport à la toponymie et aux données historiques. Ainsi des chapitres consacrés à la colline de Fourvière (p. 46 et suiv.):

«A ce sujet, il ne sera pas mal à propos de vous dire que les RR.PP. Recollects, qui sont logés sur la pente de Fourvière, ayans eu dessein l'année passée de clore leur bien de murailles, treuvèrent en creusant assez de pierre, & audelà de ce qu'ils en avoient besoin pour bâtir. Ils y découvrirent ensuite, fort avant en terre, des Aqueducs, & quantité de charbons et de la pierre brûlée, tristes restes

Oriens. *Antiqua Geneua situs.*



3. Dessin non daté intitulé *Antiquae Genevae situs*, conservé dans les papiers de Nicolas Fatio de Duillier. Genève, Bibliothèque publique et universitaire, Ms. fr. 606/2

de ces embrasemens, dont la Ville, fût presque toute consumée, sous l'empire de Neron, et sous celui de Severe. Je ne parle point des autres antiquités, qui y ont été deterrées, comme Urnes lachrymatoires & Medailles, parce que tout le terroir de Lyon en fournit de mêmes; & j'ay moy même une fois acheté environ 700 medailles de bas argent, qui avoient été trouvées tout à la fois dans une urne, à un village auprès de Lyon appelé *Chapponay*.»

Bien que relative, l'importance attachée par Spon à l'emplacement des trouvailles monétaires est remarquable. Elle caractérise bien les savants de cette époque, qui savent le prix de toute nouvelle connaissance et la diffusent avec générosité, sans craindre de perdre un illusoire monopole ou d'attirer sur les lieux des hordes de fouilleurs sauvages ou d'archéologues amateurs.

Spon décrit aussi «les mazures», c'est-à-dire les ruines du théâtre se trouvant dans la vigne des Minimes, l'Antiquaille (p. 59) dans l'enceinte du couvent de la Visitation où l'on croyait pouvoir situer le palais des gouverneurs romains et où l'on a effectivement trouvé des vestiges de briques ouvragées et d'aqueducs; il décrit aussi un grand pan de murailles, en expliquant pourquoi on peut l'attribuer à un grand palais de l'empereur Claude (p. 60-61). Mais il s'oppose en cela aux antiquaires qui l'ont précédé, qui plaçaient ailleurs les débuts du Lyon romain.

Jacob Spon est aussi un initiateur de l'archéologie paléochrétienne - qui, contrairement à ce qu'affirmait Paul.-A. Février²², n'est pas une spécialité catholique romaine. Il s'intéresse autant aux monuments chrétiens qu'aux païens, notamment aux pierres tombales, où il croit pouvoir établir des distinctions. Sans polémique, sans aucun commentaire théologique ou même iconoclaste, il décrit tous les couvents de Lyon, et leur mobilier, leurs tableaux même, avec de grands éloges. Soit il les classe parmi les «curiosités», soit il revendique, avec ses coreligionnaires protestants, un retour aux sources du christianisme primitif, et ne peut donc se désintéresser de ces anciens monuments.

LE PASSÉ ANTIQUE DE GENÈVE RETROUVÉ : DE FRANÇOIS BONIVARD À NICOLAS FATIO DE DUILLIER

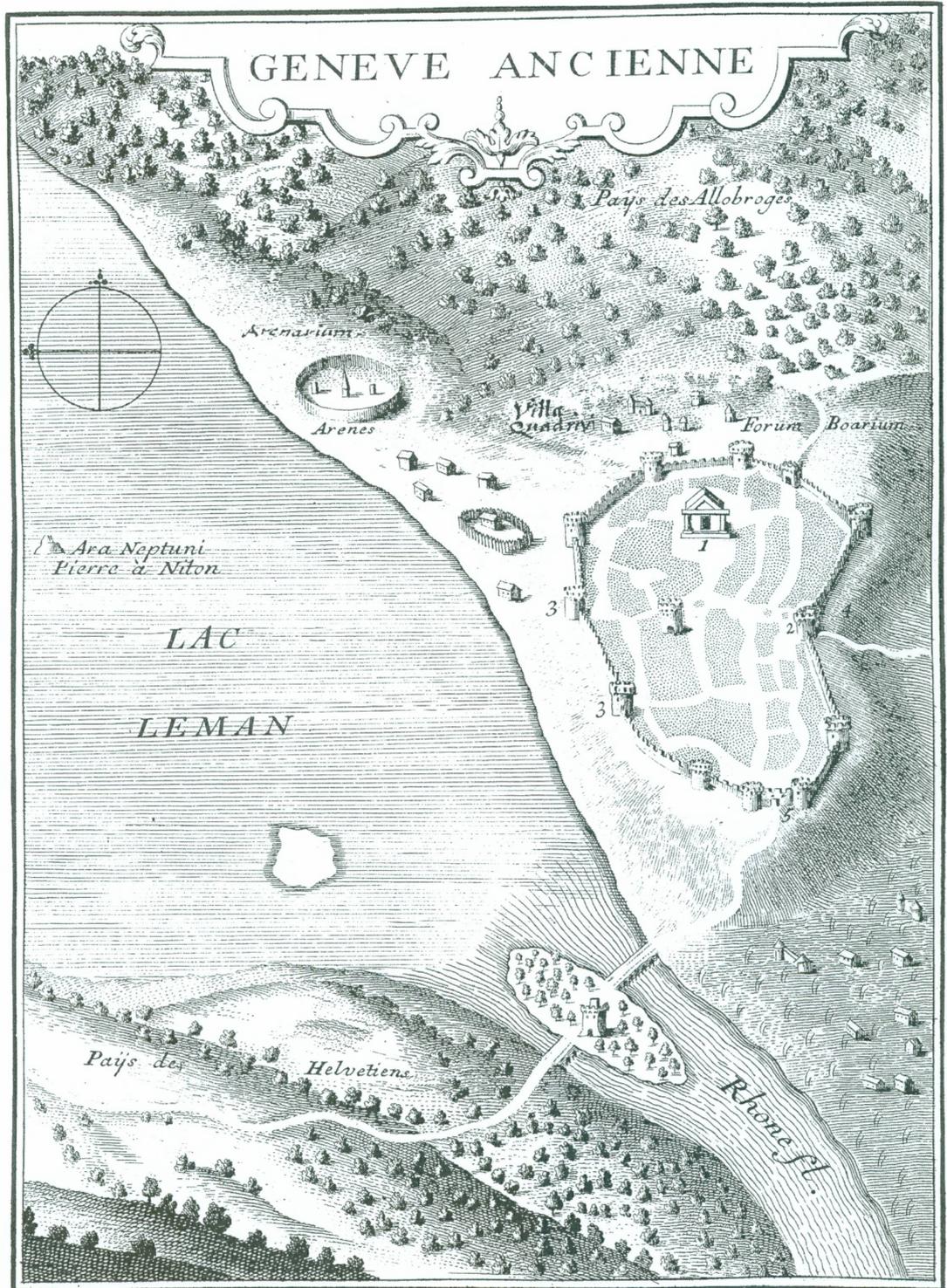
Dans son *Histoire de la Ville et de l'Etat de Genève*, parue en 1680 et plusieurs fois rééditée, Jacob Spon aborde l'Antiquité romaine selon une approche très semblable à celle des antiquités de Lyon. Avec un catalogue très complet d'inscriptions antiques et «modernes», c'est-à-dire médiévales, il combine le témoignage des rares textes littéraires qui parlent de Genève²³.

Il écarte les légendes héroïques qui font remonter la fondation de Genève à un certain Lemanus, rescapé de la guerre de Troie, fils de Pâris, pour se baser sur les *Commentaires* de César et sur les inscriptions, qu'il a examinées lui-même et dont il critique les transcriptions et les interprétations par les compilateurs antérieurs.

Mais ce qui nous intéresse ici, c'est l'étude du terrain et la démarche archéologique de Spon. Le sujet n'était pas absolument vierge: déjà François Bonivard, ancien prieur de Saint-Victor, écrivant ses chroniques de Genève dans les années 1540, émet quelques suppositions sur les dimensions de Genève à une époque qu'il se garde bien de situer. Il a trois repères, trois châteaux, celui du Bourg-de-Four, celui de l'Île, alors très démoli, et celui de la Tour de Boël, «la ou il y a encores grande apparoissance de murailles & mesmement de la porte lors estant en la sommité de la rue que l'on dict de la Cité en sortant contre cest endroict. Et s'est trouvé de nostre temps quelques restes & relicques de la ruine dicelluy en faisant les foussés de la ville: et premierement certainnes colonnes ou pilliers de pierre de marbres qui demonstrent que illec avoit quelque chappelle»²⁴. C'est à cela que se borne la réflexion archéologique de Bonivard, qui pourtant manifeste une certaine curiosité pour les vestiges susceptibles de fournir des informations.

Les trois châteaux ne se retrouvent pas dans un dessin que l'on attribue à un érudit du nom de Jean Goulart (1582-1630), fils de l'illustre pasteur genevois originaire de Senlis, Simon Goulart, qui fut un historien fécond. On sait peu de chose de Jean Goulart, qui n'est pas inscrit dans le *Livre du Recteur de l'Académie de Genève*, sinon qu'il a étudié la théologie à Genève²⁵, qu'il a copié la chronique de Michel Roset en 1619, qu'il l'a pourvue d'index et de quelques compléments sous forme de traités, de récits et de listes de magistrats²⁶. On lui doit aussi un «Advertissement au Lecteur» adressé à l'annaliste David Piaget, qui est une sorte de guide pour écrire une histoire de Genève²⁷, dont malheureusement on ne peut rien tirer sur le plan archéologique, car il ne prend en compte que les sources littéraires et juridiques. Toujours est-il que Jacob Spon disait avoir trouvé dans les papiers de son père Simon Goulart un plan de «Genève ancienne» qu'il a publié dans son *Histoire de la Ville et de l'Etat de Geneve* parue en 1680²⁸. Tandis que le texte de Bonivard nous livre une image médiévale de la Genève ancienne, le plan de Jean Goulart ne contient que des références romaines, en partie imaginaires: ainsi on ne sait sur quoi il se fonde pour situer une «Maison des Flamines», des arènes, un «Temple d'Apollon» (sinon peut-être, dans ce cas, sur la proximité de la Cathédrale Saint-Pierre).

En publiant ce plan, Jacob Spon l'a complété d'un commentaire qui n'est guère en harmonie avec le dessin et ses



1. Temple d'Apollon. 2. Curia Maison de Ville. 3. Portes pour aller au Lac.
4. Porte d'Arve. 5. Porte du Rhone.

Chopy del. Daudet fil. fe. Lugd.

4.
Plan de «Genève ancienne», redessiné par Antoine Chopy et gravé par Daudet fils dans la réédition de 1730 de l'Histoire de Genève de Jacob Spon

légendes, sinon pour la forme des murailles, désignée comme « triangulaire ». La porte du Château est dessinée, mais non légendée sur le dessin. Mais il faut rappeler ici qu'elle était encore visible au début du XIX^e siècle, de même qu'un pan de l'enceinte réduite, mur puissant formé d'énormes pierres, passant à quelque pas derrière la Cathédrale. Spon paraît avoir observé lui-même – ou est-ce Jean Goulart ? – les détails du terrain permettant de reconstituer l'enceinte réduite : c'est ainsi qu'il en mentionne « des traces » dans les jardins de la rue des Chanoines, « quelques encoignures antiques et quelques restes de Portail » à l'actuelle Grand'Rue, et qu'il remarque que les anciennes maisons qui donnent sur la Treille et regardent vers Plainpalais « ont les murs aussi épais que des murailles de ville ». Et quant au Bourg-de-Four, appelé « Forum boarium – Marché aux bœufs » sur le plan, Spon lui attribue une autre étymologie, le rapprochant du « savoyard Borg de Feu, c'est à dire Bourg de dehors, d'où lui est demeuré le nom de Bourg de Four ».

Un autre dessin, non daté, intitulé *Antiquae Genevae situs*, est conservé dans les papiers du mathématicien Nicolas Fatio de Duillier (1664-1753)²⁹. Ce plan est assorti d'un commentaire qui, à l'instar du précédent, repose en partie sur l'observation du terrain, et en partie sur des recherches d'histoire médiévale, puisqu'on y trouve des allusions à la Maison Tavel « qui constituait le juste milieu de la ville ». L'auteur de ce commentaire n'est pas connu, mais son écriture rappelle celle du professeur et magistrat Jean-Robert Chouet (1642-1731).

Malgré l'intervention de Firmin Abauzit, l'un des « antiquaires » les plus éminents du XVIII^e siècle, la nouvelle édition annotée, parue en 1730 chez Fabri et Barrillot, de l'*Histoire de Genève* de Spon, n'apporte rien de particulièrement nouveau sur la configuration de la Genève antique. Bien que l'extension coûteuse du système des fortifications eût attiré sur les lieux plus d'un amateur d'antiquités, les progrès dans les connaissances se situent ailleurs. Les éditeurs ont publié une dissertation d'un jeune médecin, Jean-Robert Butini (1683-1716) proposant une interprétation nouvelle du passage de César relatif au fameux « mur de César » destiné à barrer le passage aux Helvètes ; pour lui, il s'agissait non pas d'un mur entre le Jura et le Léman, mais d'un retranchement et d'une suite de petits forts sur la rive gauche du Rhône, appuyé sur le Vuache ; mais l'auteur de la dissertation avouait lui-même qu'à part le tertre de la Bâtie près de Lancy, les preuves archéologiques lui manquaient pour étayer cette nouvelle hypothèse³⁰.

On publia aussi une *Dissertation sur la Colonie Equestre*, sans en indiquer l'auteur, des inscriptions nouvelles retrouvées après la parution de la deuxième édition de l'*Histoire*

de Genève (1682), ainsi que des « Dissertations de M^r Firmin Abauzit, Bibliothécaire de la République de Genève, sur quelques Inscriptions Anciennes, dont il est parlé ci-devant »³¹, ou, comme le dit l'Avvertissement des Libraires, « dont M. Spon n'avoit pas bien compris le sens ». Abauzit y manifestait une grande érudition philologique, littéraire et juridique. Quant au plan de la Genève antique, il a été redessiné de manière fort élégante par Antoine Chopy (1674-1760), à qui l'on doit également la nouvelle carte du Léman établie et calculée par Nicolas et Jean-Christophe Fatio de Duillier³². Mais le commentaire de Spon n'a subi aucune correction³³.

A l'aube du Siècle des Lumières, l'histoire de l'Antiquité progressait sans doute au plan des institutions et des textes, littéraires ou juridiques, mais l'archéologie, au sens de l'observation analytique du terrain et des objets, restait bloquée à la surface du sol. Les pièces déterrées à la faveur de fouilles occasionnelles, à peine situées dans l'espace et encore moins dans la profondeur, allaient simplement enrichir les collections privées ou publiques. Il faut attendre l'épanouissement de la République des Lettres, dans les revues spécialisées et dans les grands « Corpus » des Bénédictins, pour qu'une méthode plus féconde se développe, basée non plus sur des discours littéraires, mais sur des échanges d'informations et d'observations objectives. Quant aux fouilles systématiques, elles ne commencent guère avant la Révolution, si l'on excepte des relevés faits dans l'*Aventicum* romain par l'architecte bernois Erasmus Ritter, en 1786. Et plus tard encore, on verra fleurir les hypothèses hasardeuses pour tenter désespérément de concilier les données archéologiques avec les textes historiques et littéraires de l'Antiquité. Mais ceci est une autre histoire.

Notes :

- 1 Toutefois le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Oscar BLOCH et Walther VON WARTBURG, qui n'indique pas sa source, mentionne une première attestation de 1599.
- 2 Par Gérard BRUYÈRE, « Lyon romain retrouvé », dans *Jacob Spon. Un humaniste lyonnais du XVII^e siècle*, textes réunis sous la dir. scientifique de Roland ETIENNE et de Jean-Claude MOSSIÈRE, Lyon/Paris, 1993, pp. 87-120
- 3 Voir Richard FELLER, Edgar BONJOUR, *Geschichtsschreibung der Schweiz vom Spätmittelalter zur Neuzeit*, t. I, 2^e éd., Basel/Stuttgart, 1979, pp. 263-276 ; et sur le point précis des inscriptions : Salomon VÖGELIN, « Wer hat zuerst die römischen Inschriften in der Schweiz gesammelt und erklärt ? » et en annexe : « Die älteste Tschudi'sche Inschriftensammlung mit den Stumpf'schen Beiträgen », *Jahrbuch für Schweizerische Geschichte*, t. XI, 1886, p. 27 et suiv.

- 4 Ils ne furent publiés qu'en 1758, à Constance, par le curé glaronnais Johann Jakob GALLATI sous le titre *Hauptschlüssel zu zerschiedenen Alterthumen, oder Gründliche, theils historische- theils Topographische Beschreibung von dem Ursprung - Landmarchen - Alten Namen - und Mutter-Sprachen GALLIAE COMATAE, auch aller darinnen theils gelegenen - theils benachbarten und theils daher entsprossenen Land- und Völckerschafften, sonderheitlichen Helvetiae cis- et trans-Rhenanae [...]*
- 5 Johann STUMPF, *Gemeiner loblicher Eydnoschafft Stetten, Landen und Völckeren chronickwürdiger thaaten beschreibung...*, Zurich, 1547-1548, 2 vol. in-folio
- 6 Rapport publié par Hermann ESCHER, «Ein Reisebericht des Chronisten Johannes Stumpf aus dem Jahr 1544», dans *Quellen zur Schweizer Geschichte*, t. VI, Basel, 1884, pp. 231-310
- 7 Voir sur ce point Regula FREI, «Früheste epigraphische Forschungen in Avenches. Zu den Abschriften des 16. Jahrhunderts», dans *Revue suisse d'histoire*, t. XLII, 1992, pp. 227-246
- 8 Voir ce qu'en dit Marie Christine LEBASCLE, «Historique de l'épigraphie de la Haute-Savoie», dans Bernard REMY [et al.], *Inscriptions latines de Haute-Savoie*, [Annecy, Musée-Château], 1995, pp. 28-29. Sur Philibert de Pingon (1525-1582), fils de Louis II de Pingon et de Françoise Chabeu, baron de Cusy, d'abord ecclésiastique (ou pourvu de bénéfices ecclésiastiques), vice-recteur de l'Université de Padoue, docteur ès droits, avocat au Parlement de Chambéry, président du Conseil de Genevois en 1559, référendaire de S.A., conseiller d'Etat, historiographe de Savoie, réformateur de l'Université de Turin, gouverneur d'Ivrée, etc., voir E.-Amédée DE FORAS, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, 1900, p. 406 et suiv. Il fut l'arrière-grand-père de Charles-Auguste de Sales, évêque de Genève, membre du réseau d'historiens autour de Samuel Guichenon et de Jacques Godefroy.
- 9 S. GUICHENON, *Histoire de Bresse et de Bugey*, Lyon, 1650, 1^{re} partie, pp. 6-13
- 10 Claude DE VEYLE, *Explications des antiquités romaines qui se trouvent dans les pais de Bresse, Bugey, Valromey et Gex*, manuscrit transcrit et publié par André BUISSON, avec la collaboration de Paul CATTIN, Bourg, Les Amis des Archives, 1985
- 11 S. GUICHENON, *Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoye*, Lyon, 1660, pp. 24-75; le recueil de Gruter, un monument d'érudition, intitulé *Inscriptiones antiquae totius orbis Romani*, a paru à Heidelberg en 1603, puis a été remis en vente en 1616 sous une nouvelle page de titre.
- 12 Sur ce réseau, voir Catherine SANTSCHI, «Jacques Godefroy historien de Genève», dans *Jacques Godefroy (1587-1652) et l'humanisme juridique à Genève*, Actes du colloque Jacques Godefroy, éd. par Bruno SCHMIDLIN et Alfred DUFOUR, Bâle et Francfort, 1991, pp. 81-113, 269-293
- 13 Voir en particulier ses *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne, métropole des Allobroges*, Lyon, 1659, et son *Histoire générale de Dauphiné*, Grenoble, 1661, rééd. Valence, 1878, 2 vol.
- 14 Voir par exemple Marie-Félicie PEREZ et Jean GUILLEMAIN, «Curieux et collectionneurs à Lyon d'après le texte de Spon (1673)», dans *Jacob Spon. Un humaniste lyonnais ...*, op. cit., p. 40-50; ou *Prag um 1600, Beiträge zur Kunst und Kultur am Hofe Rudolfs II*, Freren/Emsland, Wien, Kunsthistorisches Museum, 1988, 2 vol., monumental catalogue d'une exposition des collections de Rodolphe II, constituées avant tout d'objets créés sur commande de l'empereur habsbourgeois: ce superbe ouvrage porte donc sur l'art du XVI^e siècle finissant et non sur des objets retirés de la terre.
- 15 Anna-Maria MASSINELLI, Filippo TUENA, *Le trésor des Médicis*, version française de Solange SNELL, Paris, 1992, p. 18 et suiv.
- 16 Percy Ernst SCHRAMM, «Die Siegel, Bullen und Kronen der Karolinger», dans *ses Kaiser, Könige und Päpste*, t. II, Stuttgart, 1968, p. 34 et suiv.
- 17 Samuel GUICHENON, *Histoire généalogique*, op. cit., p. 24.
- 18 Sur ce personnage et sur les autres antiquaires Lyonnais, voir Gérard BRUYÈRE, art. cit., pp. 90-91
- 19 Ed. de Lyon, 1857, p. cxlij et suiv.
- 20 *Corpus inscriptionum latinarum*, t. X, n° 6087
- 21 J. SPON, *Recherche des Antiquités et curiosités de la Ville de Lyon*, nouv. éd., Lyon, 1857, pp. 11-12
- 22 *Naissance des arts chrétiens, Atlas des monuments paléochrétiens de la France*, sous la dir. de Noël DUVAL, Jacques FONTAINE, Paul Albert FÉVRIER et al., Paris, 1991, p. 336 et suiv.
- 23 Voir sur ce point Catherine SANTSCHI, «Jacob Spon et l'histoire de Genève», dans *Jacob Spon. Un humaniste lyonnais...*, p. 145 et suiv.
- 24 François BONIVARD, *Chroniques de Geneve*, éd. Gustave REVILLIOD, t. I, Genève, 1867, p. 33. Les variantes du manuscrit des Archives d'Etat portent essentiellement sur les agrandissements de la ville à l'époque des foires et sur la démolition des faubourgs.
- 25 Léonard Chester JONES, *Simon Goulart 1543-1628. Etude biographique et bibliographique*, Genève/Paris, 1917, pp. 37, 185-186, 268-271, 279, 404, 410
- 26 Manuscrit conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Ms. fr. 765
- 27 *Ibid.*, pp. 197-202; ce texte est publié par L. Ch. JONES, op. cit., pp. 448-454. Tout ce que l'on sait de David Piaget se trouve dans la thèse de Paul-F. GEISENDORF, *Les annalistes genevois du début du XVII^e siècle. Savion - Piaget - Perrin. Etudes et textes*, Genève, 1942, pp. 180-184 (*Mém. et doc. publ. par la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève*, XXXVII).
- 28 T. I, face à la page 28; indication de la source t. I de la 2^e édition, Lyon, 1682, dernières pages de l'«Avis au lecteur». C'est Firmin Abauzit qui attribue ce plan à Jean Goulart, dont il possède des notes remontant à 1608 et «un petit traité de 4 ou 6 pages de meme main de Goulart, intitulé *Antiquitates quaedam Genevenses*», copié en 1626 par Jacques Godefroy; l'original et la copie sont aujourd'hui introuvables (BPU Genève, Ms. fr. 614/4/2-3).
- 29 BPU Genève, Ms. fr. 606/2
- 30 Jacob SPON, *Histoire de Genève...*, rectifiée et augmentée d'amples Notes, Genève, 1730, éd. in-4°, t. II, pp. 289-299
- 31 *Ibid.*, t. II, pp. 380-400
- 32 Originaire de Narbonne, réfugié à Genève en 1708 après avoir abjuré le catholicisme, Antoine Chopy fut reçu gratuitement à la bourgeoisie de Genève en 1730 pour avoir présenté cette carte au Conseil (voir art. «Chopy», dans Carl BRUN, *Schweizerisches Künstler-Lexikon*, t. I, Frauenfeld, 1905, pp. 297-298).
- 33 J. SPON, *Histoire de Genève*, éd. 1730, t. I, pp. 14-15

Crédit photographique :

Bibliothèque publique et universitaire, Genève, photo D. Jolliet

